

Sommaire

Actualités	
2012 : un double défi à relever	p. 1
Expérience d'un adhérent F. Holderer s'engage pour la biodiversité	p. 2
Découverte des richesses naturelles les pâtures à grands joncs	p. 2
Un peu de technique La gestion du saule en têtard	p. 3
Agenda	p. 4
Petites annonces	p. 4
Nous contacter	p. 4

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information



Depuis le 21 janvier 2012, votre Conservatoire se nomme Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Vous remarquerez que notre nouveau logo a pour pictogramme régional une Droséra, plante carnivore emblématique des tourbières.

Actualités

2012 : un double défi à relever

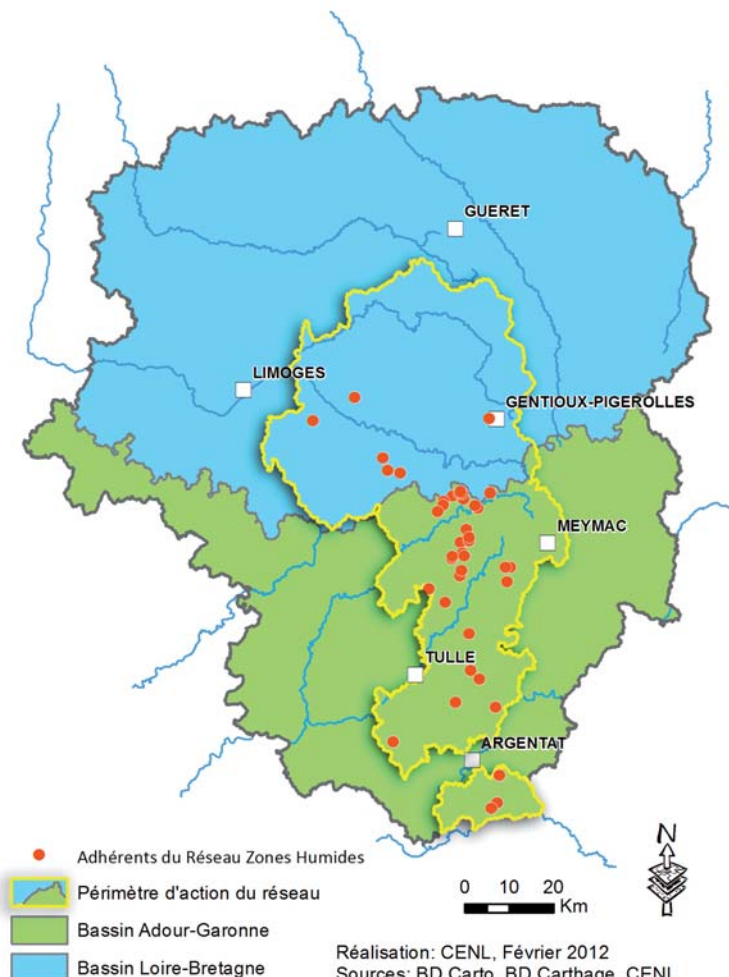
Comme vous le montre la carte, le Réseau Zones Humides, jusqu'ici restreint à une partie de la Corrèze, s'est étendu en 2011 sur une partie des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse (bassin amont de la Vienne) composant un territoire d'action à cheval sur les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne. Si bien qu'aujourd'hui nous formons un Réseau de plus de 40 gestionnaires locaux, regroupés autour d'une valeur commune : les zones humides, petites ou grandes, banales ou rares, sur lesquelles nous devons veiller.

Aujourd'hui, le Réseau Zones Humides se trouve face à un double défi : celui de tisser toujours plus de liens entre ses membres tout en poursuivant son ouverture vers l'extérieur. Les expériences des adhérents sont nombreuses en matière de gestion mais elles doivent être diffusées et valorisées pour que le Réseau apporte une plus-value à chacun d'entre nous. Face à l'enjeu que représentent les milieux humides dans notre région, l'objectif est bien évidemment d'accueillir en permanence de nouveaux membres venant ainsi enrichir le Réseau.

C'est dans cet état d'esprit que le premier bulletin de liaison de l'année 2012 vous est proposé.

Bonne lecture et n'hésitez pas à contacter les animateurs du Réseau pour communiquer une annonce, une idée d'article ou toute autre chose. Ce bulletin doit fonctionner comme une "auberge espagnole" : on y trouve ce qu'on y apporte, alors la parole est à vous !

Le Réseau Zones Humides en Limousin



Réalisation: CENL, Février 2012
Sources: BD Carto, BD Carthage, CENL

Expérience d'un adhérent

Francis HOLDERER s'engage pour la biodiversité

M. Francis Holderer est propriétaire de 11 ha dont 2 ha de zones humides au lieu-dit « la Gadour », sur la commune de Saint-Hilaire-les-Courbes en Corrèze.

Propriété familiale depuis de nombreuses années, ces espaces étaient autrefois fauchés et pâturés. Tout un réseau de petites rigoles parcouraient ces prés de fonds.

Il y a une vingtaine d'années, F. Holderer entreprend la création de mares, dans les prairies humides voisines de l'habitation afin de créer un cadre agréable et des habitats propices à la faune. « Mon ambition, au travers de travaux titanesques sur la propriété, a été bien sûr de nous aménager un gîte agréable, mais aussi de laisser à mes successeurs une nature vierge et non polluée, comme celle que j'avais eu le privilège de connaître en 1958. Je me suis donc efforcé de préserver, voire de créer des habitats propices à la faune et de ne rien modifier à la flore naturelle existante. »

Aujourd'hui, une partie des prairies humides est louée à un agriculteur voisin qui fait pâturer son troupeau de vaches limousines (une vingtaine de bêtes) durant la période estivale.

Les autres parcelles, à proximité immédiate de l'habitation, sont gyrobroyées chaque année.

Conscient de l'intérêt écologique de ces milieux, F. Holderer a fait appel au Réseau Zones Humides en 2008. « C'est cette passion de préserver un monde que la civilisation urbaine détruit chaque jour un peu plus qui m'a amené tout naturellement à adhérer au Réseau Zones Humides et au CEN [...].

Grâce aux conseils, j'ai pu obtenir du fermier, de meilleures méthodes de préservation du milieu et, pour la part que je me réserve, une meilleure mise en valeur de la faune et de la flore. Je ne saurais trop encourager d'autres propriétaires, amoureux de la nature comme je le suis, à adhérer au Réseau zones humides. »

Situées en tête de source d'un affluent de la Soudaine, les parcelles comprennent différents habitats : prairies humides à Molinie, saulaies et aulnaies marécageuses, petits étangs, ruisseaux... Chacun de ces milieux abrite des plantes caractéristiques des milieux humides : Jonc acutiflore, Carum verticillé, Violette des marais, Angélique des bois... La faune y est également remarquable, on observe le criquet ensanglanté facilement reconnaissable à la couleur rouge sur les pattes postérieures et également aux taches rouges chez la femelle. Cette espèce commune dans les prairies humides du département corrézien est en régression au niveau national du fait de la disparition des zones humides.

Afin de découvrir encore un peu plus toutes les richesses faunistiques que ces milieux peuvent abriter, M. Holderer a souhaité participer à l'opération « Un dragon ! dans mon jardin? » animée par le CPIE Corrèze (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Celle-ci vise à sensibiliser le public sur les amphibiens et la conservation de leurs habitats, entre autres les zones humides, par l'apport de conseils de gestion favorable aux espèces. Une action complémentaire à celle menée par le Réseau Zones Humides !

Découverte des richesses naturelles

Les pâtures à grands joncs ou jonçaies

Il s'agit d'un type de prairies humides pâturées où l'eau stagne une grande partie de l'année. Elles sont dominées par trois espèces de joncs : le Jonc diffus (*Juncus effusus*), le Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*, moins fréquent) et le Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*). Ces prés de fonds marécageux se distinguent aisément à l'époque de floraison car les trois joncs y sont dominants.

Jonc diffus (*Juncus effusus*)

Tiges lisses vertes, à fleurs lâches ou compactes insérées le long de la tige et formant des touffes. Présent dans presque tous les lieux humides à sols tassés.



Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*)

Tiges légèrement striées, d'un vert plus glauque que *J. effusus*, à fleurs glomérulées insérées le long de la tige et formant des touffes. Il aime les lieux ensoleillés et les sols compactés.



Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)

Gazonnant, tiges vertes et feuilles cloisonnées (passer les feuilles entre l'index et le pouce pour sentir les cloisons !), fleurs à l'extrémité de la tige et très ramifiées. Plante des prairies humides, tourbières et marais.



Un peu de technique

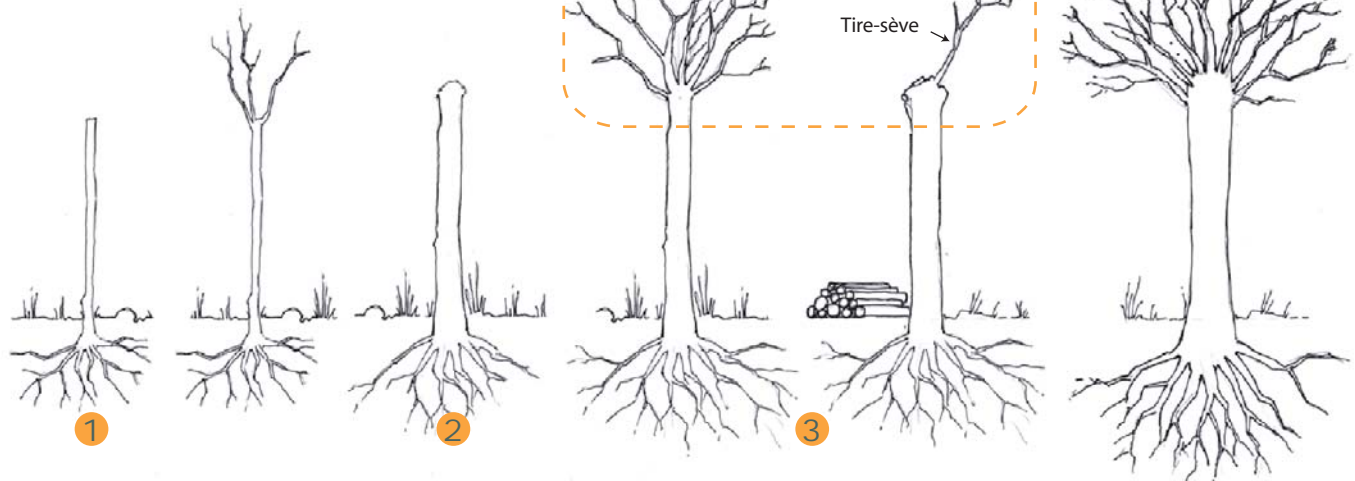
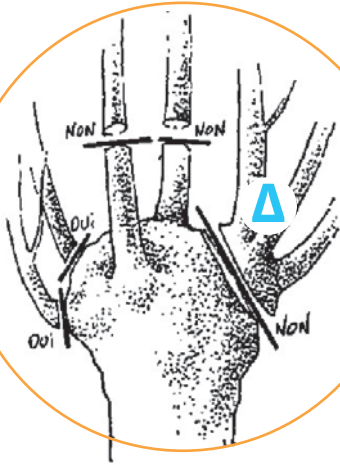
La gestion du saule en têtard

Les saules (*Salix sp.*) sont des arbres qui affectionnent particulièrement les milieux humides voire engorgés. Leur efficacité pour le maintien des berges des cours d'eau est liée à leur système racinaire profond. Cependant, la densité de leur ramification et leur croissance rapide sont les causes d'une fermeture des milieux.



Quel intérêt à traiter un arbre en têtard ?

Les arbres têtards - chênes, frênes, charmes - et notamment les saules en Limousin, sont une composante majeure du patrimoine paysager. Ils servaient autrefois à délimiter les propriétés. Mais l'intérêt du têtard, seul ou en haie, est aussi écologique. Sa coupe régulière entraîne une succession de cicatrizations de l'arbre. Cela provoque le grossissement de sa tête et l'apparition de cavités qui offrent abri et nourriture à de nombreux animaux. Le traitement du saule en têtard permet aussi de maîtriser l'étalement des arbres. Il s'agit d'un compromis entre l'envahissement naturel et l'abattage de l'arbre.



Comment tailler les saules en têtard ?

- 1 Etêter le jeune arbre à une hauteur d'environ 2 mètres et supprimer toutes les branches et bourgeons se situant en dessous de la « tête ».
- 2 Puis, à la 2^e année de végétation, procéder à un recépage total des rejets (tronc+tête).
- 3 La fréquence moyenne d'entretien des saules têtards est de 2 – 3 ans dans les dix premières années. Ensuite, elle est de 5 à 8 ans maximum. Lors de l'étêtement veiller à ne pas retirer le bourrelet cicatriciel (▲) ! Les branches de plus de 10 cm de diamètre peuvent être coupées en deux temps afin d'éviter un arrachement des fibres : une coupe à 30-40 cm puis une à ras. En cas de taille d'arbres matures ou d'entretien d'arbres délaissés, il est conseillé de laisser sur la tête de l'arbre un tire-sève - branche d'au moins deux mètres - qui favorisera la reprise de végétation au printemps.

À l'issue de la taille, les produits de coupe peuvent être valorisés. Les jeunes branches d'Osier (Saules blanc, cendré, fragile et pourpre) sont très recherchées pour la vannerie. De plus, si le saule n'est pas le meilleur combustible, son bois est tout de même utilisable pour le chauffage.

Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

L'objectif est simple : faites passer vos messages, remarques sur un précédent bulletin, retour d'expériences, appel à l'aide...

Comment s'y prendre ? Envoyez-nous votre annonce par courrier, mail ou simplement par téléphone et elle paraîtra dans le bulletin suivant !

Agenda

Sorties

Fréquence grenouille :

- 24 mars 2012 : A la découverte des amphibiens au crépuscule Zones humides du Rédoudaudas à Beaumont du Lac (87) à 18h. Prévoir bottes et lampes torches.
- 20 avril 2012 : le marais de la Glayeule au crépuscule : RV 19h à la mairie de Chamboret (87). Prévoir bottes et lampes.
- 25 avril 2012 : Partez à la rencontre des habitants de la mare : RV 14h30 à la maison de la RNN de la Tourbière des Duges - Saint-Léger-la-Montagne (87). Prévoir Bottes et vêtements chauds.
- 12 mai 2012 : Sonneurs, calamites, mystérieux habitants de la mare : RV 15h parking de la lande du Cluzeau et de la Flotte (Meuzac/Château-Chervix).

Réunions

- 05/03/2012 : 14h30 Comité de pilotage phase 3 du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau, Communauté de Communes de Ventadour.
- 13/04/2012 : Comité de pilotage du programme sources en action
- automne 2012 : une journée événementielle sera organisée.

Des animateurs à votre service !



- 1 **Ingrid Champion** - 05 55 03 98 25
ichampion@conservatoirelimousin.com
- 2 **Nicolas Lhéritier**
au Syndicat mixte Monts et Barrages
Le Château 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 60
nlheritier@conservatoirelimousin.com
- 3 **Lucie Blondel, Fabienne Nauwynck** - 05 55 03 98 25
lblondel@conservatoirelimousin.com
fnauwynck@conservatoirelimousin.com
- 4 **Cécilia Ferté** - 06 32 44 34 16
cferte@conservatoirelimousin.com

Thématique forestière : Véronique Daviaud - 05 55 03 09 03
vdaviaud@conservatoirelimousin.com

Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

UN DRAGON ! Dans MON jardin ?
Les amphibiens disparaissent.
Vous pouvez participer activement à leur sauvegarde !

Wanted
Avis de recherche

Comment ?

Vous possédez une mare, un lavoir, un fossé, une zone humide...
Vous y voyez nager un triton ?!... ou plonger une grenouille,
à moins que ce soit une rainette ?!...

Contactez l'association référente de votre département,
un technicien pourra venir chez vous, faire l'inventaire
de ces «petits dragons» et vous conseiller, gratuitement.

ou bien

Participez à l'inventaire permanent du Limousin,
en envoyant des photos accompagnées
de fiches d'observations (lieux, dates, etc...)
(téléchargeables sur les sites Internet des associations référentes)

Contacts : Observatoire des amphibiens du Limousin

Corrèze :
C.P.I.E. de la Corrèze
Rue de l'Eglise
19 160 Neuville
Tél : 05 55 95 93 79
www.cpiecorreze.com

Pays Creusois :
Coordination régionale
Contact en Creuse :
C.P.I.E. des Pays Creusois
16, rue Alexandre Guillon
23 000 Guéret
Tél : 05 55 61 95 87
www.cpiepayscreusois.com

Haute-Vienne :
Limousin Nature Environnement
Centre nature La Loutre
87 430 Verneuil/Vienne
Tél : 05 55 48 07 88
www.lne.asso.fr

Partenaires institutionnels :
Partenaires associatifs :

Avec la participation financière de :

